



N° 13 614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom : .....	.....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : .ORVITIS.....	.....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....	.....
Adresse : N° ..17..... Rue ..BOULVARD VOLTAIRE	.....
.....N.....Q.....JCommune.DIJON.....	.....
Code postal 2100.....	.....
Nature des activités :Office Public de l'Habitat de Côte d'Or	.....
.....	.....
Qualification : .....	.....
.....	.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Passer domesticus Moineau Domestique	Destruction de 169 nids selon la LPO BFC
B2 Apus apus Martinet noir	Destruction de 17 nids selon la LPO BFC
B3 Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune	Espèce potentielle - destruction de gîte de transit, de reproduction et d'hibernation
B4 Pipistrellus kuhlii Pipistrelle de Kuhl	Espèce potentielle - destruction de gîte de transit, de reproduction et d'hibernation
B5 Pipistrellus nathusii Pipistrelle de Nathusius	Espèce potentielle - destruction de gîte de transit, et d'hibernation

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Restructuration du bâtiment situé 14 à 30 rue Ernest Renan à CHENOVE (21). Ce projet comprend notamment la déconstruction des entrées situées 18, 20 et 26 rue Ernest Renan (30 logements), la transformation et restructuration des 60 logements restants en 90 logements (entrées 14-16, 22-24 et 28-30 rue Ernest Renan) et le remplacement des menuiseries extérieures ainsi que la mise en place d'une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) sur les façades et la rénovation des toitures terrasse.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain prévu sur la commune de CHENOVE.

Pour rappel, les objectifs du NPNRU sont de prévoir la démolition, totale ou partielle, des bâtiments les plus dégradés ou obsolètes, la réhabilitation énergétique des immeubles existants ainsi qu'une requalification lourde en vue de l'adaptation aux nouveaux besoins.

.....

Suite sur papier libre



**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : Les travaux d'ITE, de changement des huisseries et des occultants ainsi que la destruction des entrées 18, 20 et 26 risque d'entraîner la mort d'individus d'espèces protégées ainsi que la perte de gîte (reproduction, transit et hibernation). Le risque de mortalité sera d'autant plus important lors de la période de reproduction pour l'avifaune et de reproduction et d'hibernation pour les chiroptères.

Altération  Préciser : .....

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : Accompagnement de la LPO (M. Mathieu Robert - chargé d'étude) de M. Paul Vernet (technicien naturaliste) et de M. Olivier SOUSBIE (chiroptérologue à Natura SCOP)

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Mars 2023 à décembre 2024  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives Bourgogne-Franche-Comté.....

Départements : Côte-d'Or.....

Cantons : CHENOVE.....

Communes : CHENOVE.....

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : Mise en place de mesures de neutralisation des gîtes en période de faible sensibilité afin d'éviter toute mortalité lors de la réalisation des travaux

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : application de la doctrine ERC. Description complète dans le document joint en annexe : Etude d'impact - Restructuration du bâtiment situé 14 à 30 rue Ernest Renan à CHENOVE (21) 2023. O. SOUSBIE- Natura SCOP

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : condamnation d'une majorité des gîtes existants (cf rapport : Projet de rénovation d'un immeuble Orvitis du 14 au 30 rue Ernest Renan à Chenôve (21) Compte-rendu d'intervention écologique 2023 Acer Campestre Posé des niochors

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : voir le dossier d'étude d'impact joint au CERFA

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .....  
le 31/03/23  
Votre signature

